

Membres présents

Directrice du groupe scolaire : Mme Dall'Aglio

Enseignantes de l'école :

Maternelle : Mmes Dubel et Martinage

Primaire : Mmes Michel, Louët et Paillon

Membre du RASED :

Roselyne MONOT

Parents élus APEIV :

Mmes Cornière, Fontenette, Nogueira, Pereira

M. Chauvet et Macaigne

M. Thiebaut, *adjoint au maire en charge de l'Education*

Présidente de séance : Mme Dall'Aglio

Secrétaires de séance : Mmes Cornière et Louët

Membres excusés

Mme Sarmiento-Cabana, *IEN de la circonscription de Vélizy*

Mme Gastellu, *DDEN*

ÉCOLE

Mme Dall'Aglio ouvre la séance à 18h30. Elle accueille les membres de l'assemblée.

Effectifs et structure de l'école

Mme Dall'Aglio rappelle les effectifs et la structure du groupe scolaire Jean Macé (cf. annexe1). Les effectifs chargés sont stables d'une année sur l'autre. Elle précise qu'il faudrait 108 élèves pour atteindre le seuil d'ouverture d'une classe supplémentaire en élémentaire (soit un minimum de 27 élèves par classe) et 65 élèves en maternelle (soit un minimum de 32,5 élèves par classe). Elle souligne que l'atteinte du seuil d'ouverture n'engendre pas systématiquement l'ouverture de classe.

Face à cette situation, les parents d'élèves resteront très vigilants. Ils solliciteront le comité de quartier afin de sensibiliser les nouveaux arrivants à la question.

M.Thiebaut précise que la ville, en lien avec Mme Dall'Aglio et l'IEN, surveille régulièrement les effectifs de l'école ; elle ne peut pas toutefois, compte-tenu de la situation géographique de l'école, faire venir des élèves du plateau. Quant aux dérogations accordées aux élèves chavillois, elle ne souhaite pas les étendre aux rues adjacentes à la rue A. Perdreaux. M.Thiebaut et Mme Dall'Aglio précisent que les demandes de dérogations sont soigneusement étudiées : il ne s'agit pas d'augmenter les effectifs de l'école sans être assuré d'une ouverture.

Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

La parole est donnée à Mme Monot qui présente le rôle du RASED (Cf. annexe 2).

Le RASED est composé d'une enseignante spécialisée (Mme MONOT) et d'une psychologue scolaire (Mme MIOMANDRE).

Elles rencontrent les enseignantes en début d'année et enregistrent les demandes d'aides en faveur des élèves présentant des difficultés.

○ Mme Monot intervient au niveau des apprentissages en mathématiques et en français. Elle soutient prioritairement les élèves de cycle 2. Les parents sont informés de son intervention mais cette dernière n'est pas soumise à autorisation parentale. L'aide, plus ou moins longue, peut être individuelle ou collective. Mme Monot est présente dans l'école tous les jeudis matin entre 8h30 et 12h00. 4 groupes d'élèves sont actuellement pris en charge, soit un groupe de plus que l'année dernière.

○ Mme Miomandre, après information et autorisation écrite des parents, intervient individuellement auprès des élèves signalés. Elle procède à l'analyse des difficultés de chaque enfant et propose des formes d'aides adaptées à l'enseignant et à la famille. En maternelle, pour les PS et MS le travail d'observation a lieu en classe.

Le RASED participe à la mise en place de moyens adaptés aux difficultés de l'élève : AVS (**A**ssistant de **V**ie **S**colaire), PAI (**P**rojet d'**A**ide Individualisé), PPS (**P**rojet **P**ersonnalisé de **S**colarité).

Vote du règlement intérieur du groupe scolaire

Mme Dall'Aglio remercie Mmes Cornière, Trinh-Khanh et Robert pour leur participation à l'élaboration du règlement intérieur.

Il est proposé et voté à l'unanimité par l'assemblée.(Cf. annexe 3).

Mme Dall'Aglio fait part de la mise en place d'une fiche de rapport d'incident A.T.SL. établie par la direction de l'Education. Celle-ci indiquera les faits, non respectueux des droits et devoirs, des élèves sur le temps périscolaire. Elle sera portée à la connaissance des parents, de l'enseignante de l'enfant concerné, de la directrice et de la coordinatrice locale.

Projet d'école

Le projet d'école est reconduit cette année. Mme Dall'Aglio en rappelle les 3 axes :

- 1. Maîtriser les compétences civiques et sociales :**
 - Entente et entraide entre tous les élèves de l'école.
 - Disparition des conflits entre classes.
- 2. Entrer dans une démarche d'apprentissage autonome :**
 - Motiver les enfants pour agir, comprendre et apprendre.
 - Renforcer leur adhésion au projet pédagogique.
 - Développer la culture humaniste.
- 3. Assurer la réussite de tous les élèves**
 - Construction d'une banque de données ressources pour les enseignants.
 - Poursuite de la mise en œuvre des PPRE.

L'avenant au projet d'école rédigé fin septembre 2014 mentionnant

- la poursuite des objectifs du projet initial ;
- la mise en œuvre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires en maternelle ;
- la mise en place du conseil école-collège

est adopté par le conseil d'école.

Les points du projet qui seront travaillés en 2015 concernent principalement : la valorisation du rôle de délégués de classe, la création d'un site Internet de l'école, la réflexion sur les nouveaux rythmes scolaires à l'école maternelle et le renforcement du lien école-collège

Liaison CM2/6^{ème}

Mme Dall'Aglio informe l'assemblée de la mise en place prochaine du dispositif « conseil école-collège »(cf annexe 4). C'est Mme Michel qui y siègera.

Par ailleurs, cette dernière accueillera régulièrement des groupes d'anciens élèves dans sa classe afin qu'ils puissent faire part de leur ressenti de nouveaux collégiens aux actuels CM2. Ces rencontres se révèlent toujours très enrichissantes.

La date de la visite du collège n'a pas encore été communiquée.

Les activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.)

Ce sont 36 heures qui s'ajoutent aux 24 heures d'enseignement.

Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité,

Ces activités se déroulent par groupes restreints :

- en primaire : sur le temps des A.T.S.L., le lundi pendant de 13h30 à 14h30 ;
- en maternelle (MS et GS) : le mardi et jeudi entre 11h30 et 12h00.

Les enseignantes peuvent prendre les élèves de leur classe ou d'une autre classe.

Elles permettent

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.

L'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages est prioritaire.

Organisation de l'enseignement de l'Anglais

Mme Dall'Aglia enseigne l'anglais aux CE2.

Depuis le 01 octobre dernier et jusqu'au 30 avril prochain, Luci Whiteman, étudiante britannique à Paris, enseigne l'anglais aux CE1, CM1 et CM2 le mardi matin. Ils sont répartis en 4 groupes et chaque petit groupe reçoit trois quart d'heure d'enseignement par semaine.

L'enseignement est principalement oral conformément aux instructions officielles.

Coopérative scolaire

L'équipe enseignante remercie les parents de leur générosité. Le montant des dons des familles équivaut à celui de l'année dernière.

L'argent de la coopérative sera utilisé pour acheter, entre autres, des livres de littérature de jeunesse, du matériel audio, vidéo, du petit matériel sportif, financer des spectacles, compléter les subventions municipales pour les bus ...

Mme Dall'Aglia remet le compte-rendu financier de l'année 2013-2014 aux parents d'élèves.

Festival du livre

Une nouvelle formule, sous forme d'abonnement à une série de livres, a été proposée cette année aux cycles I et II. Les abonnements permettent à l'école de bénéficier d'un abonnement gratuit.

Piscine

Le projet pédagogique 2014-2015 prévoit des séances de 30mn en maternelle et 40mn en élémentaire. Les classes se rendront à la piscine un semestre.

Calendrier :

- GS + CE2 : mi-septembre 2014 – fin janvier 2015 ;
- CP-CM1 + CM1 de Mme Michel + CE1-CM1 : début février 2014 – fin juin 2014.

Cette année, compte-tenu des effectifs acceptés, les CM2 ne se rendent pas à la piscine ; aussi, dans le cadre des ATSL, l'activité natation leur est exclusivement réservée.

Communication entre représentants des familles – école – familles

Les parents d'élèves souhaitent mettre en place deux parents référents par classe. Ceux-ci feraient le relais entre l'ensemble des familles de la classe et l'équipe pédagogique.

Les parents d'élèves communiqueront la liste de ces parents référents afin d'en informer les enseignantes et les parents d'élèves.

Projets

- **Classes transplantées**

Les classes de découverte ont été accordées par la mairie. Elles concernent les classes de CE1-CM1 et CE2.

Thème : Cirque et patrimoine.

Lieu : Bourgogne.

Dates : en avril sur une durée de huit jours.

Les dates seront communiquées prochainement aux familles.

- **Animations scolaires, actions de prévention et sorties scolaires prévues jusqu'à fin janvier 2015**
(Cf. annexe 5)

Mme Dall'Aglio remercie la mairie pour son investissement en matière d'animations scolaires et d'actions de prévention dans le cadre du PEL. Les parents d'élèves propose que l'animation « Permis piéton » soit effectuée dès le CE1.

- **Chorale de Noël**

Les élèves de l'école maternelle et élémentaire se produiront le mardi 16 décembre prochain à 18h30 au gymnase Jean Macé devant leurs parents. A l'issue du concert, les enseignantes proposent de retrouver les parents autour d'un verre de vin chaud. Elles sollicitent les parents pour la préparation d'amuse-gueules.

- **Fête d'école**

Un nouveau format de fête de l'école se déroulera le vendredi 19 juin 2015.

Cette fête de l'école comprendra un temps de spectacle organisé par l'équipe enseignante, un temps de kermesse et de repas organisé par les parents. Des réunions de préparation à l'initiative de parents d'élèves organisateurs se tiendront dès la rentrée de janvier.

MAIRIE

Point sur les Bordereaux de Prix Unitaires (BPU) – marchés publics

Mme Dall'Aglio fait part à M. Thiebaut du mécontentement de l'équipe enseignante relatif aux commandes de rentrée. Madame Dall'Aglio demande à ce que des ajustements puissent être faits par les écoles car les BPU sont encore incomplets. M. Thiebaut prend acte de la doléance et informe l'assemblée que la mairie ne peut pas sortir du cadre légal des offres de marchés publics. Mme Boubert a été mandatée pour venir dans les écoles afin de prendre note des demandes et des besoins complémentaires des enseignants. Une révision sera faite courant mars 2015 afin que les B.P.U. soit plus fournis et adaptés aux besoins des enseignants pour les prochaines commandes. L'année prochaine les commandes pourront être passées avant l'été afin que les enseignants disposent des fournitures dès le jour de la rentrée scolaire.

Organisation du temps périscolaire

- **Les Nouveaux Ateliers Périscolaires (NAP)**

Plusieurs réunions avec les parents sont programmées en décembre afin de faire un premier bilan de la mise en place des N.A.P. et présenter plus en détail les ateliers. A Jean Macé, une rencontre parents –animateurs a eu lieu le vendredi 10 octobre dans le préau de l'école maternelle. On comptait une vingtaine de parents. Les NAP y ont été présentés entre autres sous forme d'affichage de photos et productions des enfants.

Les premiers retours sur la nouvelle organisation des rythmes scolaires révèlent que les enfants sont très fatigués. Compte-tenu de ce constat, les partenaires demandent la mise en place d'activités calmes au sein des ateliers.

- **A.T.S.L. (Cf. annexe 5)**

La parole est donnée à Mme Paillon, coordinatrice locale. Elle dresse un premier bilan très positif des ATSL ; elle précise qu'en cas d'absence d'un animateur, la mairie procède à son remplacement.

Elle informe l'assemblée que l'activité « cuisine » n'a pas eu lieu faute d'animateur.

Elle précise le nombre d'intervenants : 3 en cycle 2 et 5 en cycle 3. Les groupes sont de 15 élèves.

Elle rappelle le principe de sélection des enfants : ces derniers émettent des choix, l'équipe veille ensuite à ce que leurs souhaits soient respectés (un enfant non retenu dans un atelier un jour le sera prioritairement le lendemain).

- **Etudes**

Les études, d'une quinzaine d'élèves, tous niveaux de classe confondus, sont organisées chaque soir : 4 études le lundi, 3 le mardi et le jeudi et 2 le vendredi. Elles sont assurées par des enseignantes et un intervenant extérieur.

La priorité est donnée aux CP. Lorsqu'ils ont terminé leur travail, ces derniers rejoignent la garderie et l'étude se poursuit avec les plus grands qui doivent soumettre leur travail sans attendre la dernière minute.

○ **Cantine**

De nombreux enfants fréquentent quotidiennement la cantine.

Certains parents s'interrogent sur le bien-fondé de l'introduction des produits « bio » dans les menus ; il semblerait que les enfants ne les apprécient pas beaucoup. M. Thiebaut prend note de la remarque.

Travaux

1. Travaux réalisés

- L'ordinateur de Mme Martinage a été remplacé ;
- L'imprimante de la salle informatique a été changée ;
- Le meuble de rangement du dortoir a été installé.
- Les dévidoirs de papier toilette ont été posés dans chaque cabine individuelle.

2. Travaux demandés non réalisés


- L'éclairage des cours de récréation ;
- La réfection des toilettes élémentaires ;
- La tonnelle au-dessus du bac à sable de l'école maternelle : M. Thiébaud informe l'assemblée que le marché a été infructueux.
- La pose de miroirs de danse dans le préau maternel et de miroirs dans les classes maternelles : M. Thiébaud indique que la demande des miroirs de danse n'a pas été retenue parmi les choix budgétaires et que les BPU – marchés publics en cours ne permettent pas l'achat des miroirs pour les classes. Mme Dall'Aglio souhaite être informée rapidement lorsque des demandes de travaux ne peuvent pas être honorées ; cela évitera les malentendus et les déceptions.

3. Travaux demandés

- Trois ordinateurs supplémentaires dans la salle informatique pour permettre aux enseignantes de faire travailler deux élèves par ordinateur : M. Thiebaut annonce qu'il dotera l'école de 5 ordinateurs supplémentaires (dons d'entreprises) ;
 - La réfection des toilettes : elle sera inscrite au budget 2015 ;
 - La mise en accessibilité de l'école : elle ne sera pas réalisée en 2015. Thiebaut précise que l'aménagement de l'accès côté rue Albert Perdreux sera effectué dans le cadre de la mise en accessibilité globale de l'école ;
 - Le rafraîchissement des peintures des salles de classe n'est pas envisagé en 2015 ;
- En revanche, la peinture des jeux au sol dans la cour élémentaire sera refaite.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h15.

Les secrétaires de séance



Mme Cornière

Lauriane Louët

La présidente de séance



Françoise Dall'Aglio